

# Rappels de produits dangereux : un nouveau site d'alertes !

mardi 6 avril 2021



De nombreux produits dangereux font chaque année l'objet d'un retrait et d'un rappel par leurs fabricants. Dans la majorité des cas, la difficulté est de pouvoir informer le consommateur de cette situation.

Grâce au site <https://rappel.conso.gouv.fr/> , les consommateurs peuvent, de manière précise, connaître les produits visés, les risques encourus et la procédure à suivre.

En cas de doute sur un produit, ne pas hésiter à consulter le site qui contient 10 catégories de produits de l'alimentation jusqu'aux produits manufacturés, en passant par l'hygiène.

Accès au site